

Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Communauté de Communes du Val de Morteau
2, place de l'hôtel de ville
BP 53095
25503 MORTEAU Cedex
Téléphone : 03.81.68.56.56 - Fax : 03.81.67.25.09
Adresse internet : <http://www.cc-valdemorteau.fr>
E-Mail : assainissement@morteau.org

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché :

Prise en charge, traitement et élimination des boues d'épuration des unités de Les Combes, de Grand'Combe Châteleu, de Morteau et de Villers-le-Lac

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

L'avis concerne un marché.

Forme du marché : Marché(s) à bons de commande selon l'article 77 du CMP

Type de marché de services : 27 - Autres services

Lieu principal d'exécution :

Sites de Morteau, de Villers-le-Lac, de Grand'Combe Châteleu et des Combes

Code NUTS : FR431

CPV principal : 90513600-2
CPV secondaire : 90513700-3
CPV secondaire : 90513800-4

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Dévolution en marchés séparés

Informations sur les lots :

Lot n°1 Boues d'épuration de Morteau

La quantité minimum de commandes pour la durée du marché est de 3600 m3. Il s'agit de boues liquides d'une siccité moyenne de 4,5 %.

Lot n°2 Boues d'épuration de Villers-le-Lac

La quantité minimum de commandes pour la durée du marché est de 1500 m3. Il s'agit de boues liquides d'une siccité moyenne de 2,5%.

Lot n°3 Boues d'épuration de Grand'Combe Châteleu

La quantité minimum de commandes pour la durée du marché est de 1350 m3. Il s'agit de boues pâteuses d'une siccité attendue de 18%.

Lot n°4 Boues d'épuration des Combes

La quantité minimum de commandes pour la durée du marché est de 300 m3. Il s'agit de boues liquides d'une siccité moyenne de 1,5%.

Il n'est pas prévu d'options techniques mais des variantes seront autorisées.

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

La durée du marché à bons de commande est de 4 années.

Une retenue de garantie est prévue. Son taux par rapport au montant du marché est de 5 %. Cette retenue de garantie

peut être remplacée par une garantie à première demande ou éventuellement une caution personnelle et solidaire.
Une avance est prévue. Son montant est égal à 5 % du montant du marché.
Une garantie à première demande pour le remboursement de l'avance est exigée.

Conditions de participation :

Le candidat devra produire une lettre de candidature et une déclaration du candidat établies sur papier libre ou sur des formulaires DC1 et DC2 dûment complétés, et, s'il est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés, ainsi que les éléments suivants :

Situation juridique :

- les renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L5212-2 du code du travail
- le document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir dans son pays d'origine le service concerné
- si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté
- l'engagement écrit de chacun des opérateurs du candidat justifiant que le candidat dispose de leurs capacités pour l'exécution du marché

Capacité économique et financière :

- les bilans ou extraits de bilans concernant les 3 dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi
- la preuve d'une assurance pour risques professionnels

Capacité technique :

- le(s) certificat(s) de qualité ou de capacité délivré(s) par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents, tels que des certificats de qualifications professionnelles ou de conformité à des spécifications techniques
- Précisions sur le(s) certificat(s) devant être produits par les candidats : Certificat en rapport avec l'objet du marché.
- une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation.

Procédure : Appel d'offres ouvert

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères ci-dessous et détaillés dans les documents de la consultation :

1. **Prix des prestations** pondéré à 45 sur 100 points.
2. **Performances en matière de protection de l'environnement** pondéré à 35 sur 100 points.
3. **Valeur technique** pondéré à 20 sur 100 points.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : C-2015-4

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/07/2015

Date limite de réception des offres : 28/08/2015 à 12:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le dossier de consultation est remis gratuitement, soit :

- sur demande par le pouvoir adjudicateur
- par téléchargement sur le site : <http://www.achatpublic.com> ou le lien suivant https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2015_Fp2U1A2V9U

Le téléchargement est l'unique moyen d'obtention du DCE.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Après l'attribution du marché, la personne signataire du marché pourra exiger que le titulaire adopte la forme juridique suivante : groupement solidaire.

La même entreprise ne peut pas présenter pour le marché ou un de ses lots plusieurs offres, en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Besançon
30 Rue Charles Nodier
25044 BESANCON Cedex 3
Tél: 03 81 82 60 00 - Fax : 03 81 82 60 01
Mél: greffe.ta-besancon@juradm.fr

Conditions de remise des candidatures

Pour les candidats transmettant leur candidature par voie électronique, il est fait application des dispositions de l'arrêté pris en application de l'article 56 du code des marchés publics.

En dehors de l'hypothèse de la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique, les candidatures sont transmises en une seule fois. Si plusieurs candidatures sont successivement transmises par un même candidat, seule la dernière reçue par voie électronique est ouverte par le pouvoir adjudicateur dans le délai fixé pour la remise des candidatures.

La transmission dématérialisée est effectuée via le profil d'acheteur suivant : <http://www.achatpublic.com>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

Les documents relatifs à la candidature seront signés par le candidat dans les conditions fixées par l'arrêté prévu au I de l'article 48 du code des marchés publics. **Sur un support papier et adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal.** La présentation sur un support physique électronique n'est pas autorisée, sauf en ce qui concerne la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique.

Les candidatures devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites indiquées ci-avant.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus ainsi que la remise des offres :

Communauté de Communes du Val de Morteau
Service Assainissement
BP 53095
25503 MORTEAU Cedex
Tél : 03 81 68 56 56 - Fax : 03 81 67 25 09
Mél : assainissement@morteau.org

Pour les renseignements d'ordre administratif et technique, le correspondant est Alexandre POTIER, Service Assainissement.